

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU
MERCREDI 12 AOÛT 2020**

Etaient présents : Mmes et Mrs DEFRAYE Régis, BOUCARD David, FERRIER Didier, BLOYS Damien, DEBUE Sandra, KIEFFER Christian, PAJOT Ophélie, JOSEFOWITZ Virginie, PANAZOL Jeannot, AVELLANEDA Jean-Raymond et GUIGNARD Christelle.

Procurations : Mme GUICHARD Marie à Mr BOUCARD David
Mme BORDIER Frédérique à Mr FERRIER Didier.

Absents : Mrs CONSTANT Simon (Pour les points 1 et 2) et VIMBER Jean-François.

La séance est ouverte à 20 heures.

1) Télétransmission des délibérations et des actes budgétaires (ne donnant pas suite à délibération) :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de commander un nouveau certificat électronique auprès de l'Agence Technique Départementale de la Dordogne afin de pouvoir continuer à télétransmettre les délibérations et actes budgétaires auprès de la Préfecture de la Dordogne.

Le Conseil municipal prend note de l'information.

2) Désignation des Commissaires à la Commission Communale des Impôts Directs :

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que, suite au renouvellement du conseil municipal, il convient de nommer 12 membres titulaires et 12 membres suppléants pour constituer la Commission Communale des Impôts Directs.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, élit les membres suivants :

MEMBRES TITULAIRES ET SUPPLEANTS	
1	LATOIR Francis
2	COMIN David
3	LAUGE Roland
4	FORILLIERE Gérard
5	NADAUD Henri
6	RIEUPEYROUX Thomas
7	PREVOST Jean-Claude
8	LANTERNE Francine
9	PETIT Marie-France
10	ROUVEL Jean-Claude
11	CHANSEAU Jean-Louis
12	TRUFFAUX Nicolas
13	DUSSUTOIR Monique
14	DIEUAIDE François
15	KLEMENIUK Alain
16	LAMIRAUD Guy
17	NOUHAUD Alain
18	LAPOUGE Michaël
19	CELLIER Michel
20	ROUGIER Roger
21	LAMOTHE Catherine
22	BRETONNET Christian
23	TEIL Gilles
24	SALICIO Sylvain

3) Achat d'équipements informatiques :

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'il souhaite que les adjoints administratifs et les conseillers municipaux puissent bénéficier des équipements informatiques suivants :

- 1 ordinateur portable ASUS pour permettre si besoin la mise en place du télétravail pour les agents communaux,
- 1 tablette IPAD,
- 3 souris ergonomiques sans fil,
- 1 enceinte SONY,

Il donne lecture des différents devis, transmis par la SARL Stargate Informatique 24 400 Mussidan, qui s'élèvent à un montant total de 1 826.08 € T.T.C..

Le Conseil municipal valide la décision à l'unanimité.

4) Remplacement de l'adjoint administratif pendant son congé maternité :

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'un recrutement est en cours auprès du Centre de Gestion afin de déterminer quel candidat ou quelle candidate sera retenu(e), pour remplacer Madame DEPREZ Elodie, durant son congé maternité. Il précise qu'il a déjà reçu, en entretien, une personne susceptible de pouvoir répondre aux attentes du poste.

Il termine son allocution en précisant qu'un recrutement va également avoir lieu pour le remplacement de l'agent d'entretien (Madame AUPY Maryelle), qui part à la retraite le 1^{er} octobre prochain.

Le Conseil municipal prend note de ces deux informations.

5) Organisation des festivités du 15 août 2020 :

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal un tableau récapitulatif des dépenses à mandater pour l'organisation des festivités du 15 août prochain. Il précise ainsi que la Collectivité s'acquittera d'un montant total de dépenses de 4 547.66 € T.T.C. correspondant au vol des montgolfières, aux cadeaux de remerciement des couturiers, au feu d'artifice et au paiement des droits SACEM.

Le Conseil municipal valide cette dépense à l'unanimité.

6) Redevance Enedis :

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que pour pouvoir encaisser la redevance d'occupation du domaine public d'Enedis (soit 212.00 € pour la commune de Verteillac) il y a lieu de prendre une délibération afin de valider le montant.

Le Conseil municipal, accepte à l'unanimité la proposition qui lui est faite concernant la redevance.

7) Nettoyage des vitres de la mairie :

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal qu'il est nécessaire de faire procéder au nettoyage des vitres de la mairie. Il donne lecture des devis envoyés par la société ROBCO Propreté et qui s'élèvent à un montant total de 523.28 € T.T.C..

Le Conseil municipal valide ces propositions à l'unanimité.

8) Subventions aux associations (1^{ère} partie) :

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal les différents dossiers de demandes de subvention élaborés par les associations pour 2020.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'allouer les subventions suivantes :

ASSOCIATIONS	MONTANTS ATTRIBUES
Comité de jumelage	300 €
Comité d'Animation et de Divertissement de Verteillac	300 €
Osons Bio	300 €
Team Cycliste Verteillacoise	300 €
Association cycliste Mareuil/Verteillac	300 €
Société de pêche «Le Roseau Verteillacois»	300 €
Société de chasse de Verteillac	300 €
Club 3 ^{ème} Age "L'Age d'Or"	300 €
Pétanque Verteillacoise	300 €
FNACA	50 €
ACVG-ARAC	150 €
Amicale Laique section mère	300 €

Monsieur le Maire précise, que dans un deuxième temps, d'autres subventions pourront prétendre à une subvention (sur présentation d'un justificatif de leurs activités).

9) Questions diverses

Enquête publique SRB DRONNE : permanence le 25 août 2020 à la Mairie de Verteillac.

Le Conseil municipal prend note de l'information.